

Procès-verbal de Réunion du Conseil d'Administration du C.C.A.S. du 7 juillet 2022

Date de la convocation : 30 juin 2022

Nombre de membres en exercice : 14

Le jeudi sept juillet deux mille vingt-deux à dix-huit heures trente, le Centre Communal d'Action Sociale de la commune de Mus, s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Patrick BENEZECH, le Maire.

Présents : Mesdames et Messieurs Frédéric AUSSEL, Claire Lise BECHARD, Brigitte BONIFACE, Armelle GROSJEAN, Ghislain MARCANT, Andrée MARTIN, Christian MARTIN, et Magali RABANIT

Absents excusés : Mesdames et Messieurs Linda DHAUSSY, Christelle LIVIGNI PALOMINO, Fabien MIGLIORINI, Corinne ORTEGA DOREY et Philippe POUJOL.

Madame Linda DHAUSSY donne procuration à Madame Armelle GROSJEAN
Madame Christelle LIVIGNI PALOMINO donne procuration à Madame Andrée MARTIN
Monsieur Fabien MIGLIORINI donne procuration à Monsieur Ghislain MARCANT
Madame Corinne ORTEGA DOREY donne procuration à Madame Brigitte BONIFACE

Le quorum est atteint avec 9 membres présents.

La séance est ouverte à dix-huit heures trente-deux minutes. Monsieur Ghislain MARCANT est désigné secrétaire de séance.

Lecture faite du dernier compte rendu du 13 avril 2022, celui-ci est approuvé à l'unanimité.

Ordre du jour :

- 1- Animation semaine bleue.
- 2- Organisation octobre Rose.
- 3- Noël 2022 des aînés (Choix : âge, colis et/ou repas de fin d'année, animation).
- 4- Bilan du repas champêtre de printemps.
- 5- Point sur le budget 2022.
- 6- Questions diverses.

ANIMATION SEMAINE BLEUE

Monsieur le Maire donne la parole à Madame Armelle GROSJEAN, qui présente le thème et les dates de la semaine bleue : « Changeons notre regard sur les aînés, brisons les idées reçues » Semaine Nationale des retraités et personnes âgées du 3 au 9 octobre 2022.

Lors de cette semaine, il est proposé d'installer une exposition de photos (portraits en noir et blanc) et d'objets et outils anciens, dans la salle du conseil municipal.

Les enseignants de l'école primaire proposent d'organiser un atelier peinture, auquel les seniors volontaires seront conviés à apposer leurs mains sur des banderoles qui seront exposées sur la place de la mairie. Une rencontre intergénérationnelle est prévue le mardi 4 octobre lors d'une visite de l'exposition, avec échanges : questions des enfants posées aux seniors, chants, lecture de poésie autour d'une collation.

Le CCAS financerait l'achat de la peinture et du tissu pour les banderoles ainsi que le goûter.

Après en avoir délibéré, les membres du CCAS présents, adopte à l'unanimité, le projet présenté par Madame Armelle GROSJEAN.

ORGANISATION OCTOBRE ROSE

Madame Armelle GROSJEAN propose :

- De renouveler la marche MUS / AIGUES VIVES, en partenariat avec le CCAS d'AIGUES VIVES et les associations sportives des deux villages, un dimanche matin d'octobre (date à définir lors d'une réunion début septembre). Comme chaque année, la vente de tee-shirts et de nœuds roses, tout le mois d'octobre, se fera au bénéfice de l'association Les Roses Du Gard, très active dans les soins offerts aux personnes touchées par le cancer, au sein de leur maison Rose et Olivier à LA ROUVIERE, qui a vu le jour grâce aux dons à l'automne 2021.
- De reconduire le don de 100 € à cette association.

Après en avoir délibéré, les membres du CCAS adopte à l'unanimité, les propositions de Madame Armelle GROSJEAN.

NOEL DES AINES

Madame Armelle GROSJEAN rappelle que lors du précédent conseil du CCAS, diverses propositions avaient été laissées à réflexion et soumet les diverses décisions à prendre en informant l'assemblée que le village de Mus recense actuellement 183 personnes de 70 ans et plus, 319 personnes de 65 ans et plus et 348 personnes de 60 ans et plus.

Une discussion s'engage entre les membres du CCAS et il est décidé :

- Pour les fêtes de fin d'année :
 - o Pour les personnes âgées de 65 à 69 ans inclus, inscription au repas de Noël à réception d'un courrier avec coupon réponse à retourner avant une date limite (début septembre).

Proposition adoptée à l'unanimité, par les membres du CCAS.

- o Pour les 70 ans et plus, la possibilité de choisir entre le repas de Noël ou le colis de Noël, un courrier personnalisé sera expédié avec coupon réponse à retourner avant une date limite (début septembre).

Proposition adoptée par 1 voix CONTRE (Corinne ORTEGA DOREY) et 13 voix POUR.

Les courriers personnalisés, clairement explicites, seront adressés courant juillet à toutes les personnes de 65 ans et plus.

Au terme de la date limite, une relance téléphonique sera faite aux personnes n'ayant pas retourné leur coupon et qui habituellement participent au repas et/ou retirent leur colis (afin d'éviter un oubli).

BILAN DU REPAS CHAMPETRE DE PRINTEMPS

Madame Armelle GROSJEAN fait part de retours très positifs sur la deuxième édition du repas champêtre du 22 mai dernier. 80 personnes environ y ont participé (contre 50 précédemment) ce qui nous conforte dans l'idée de poursuivre cette manifestation à chaque printemps.

Après en avoir délibéré, les membres du CCAS adopte à l'unanimité, la volonté de pérenniser les repas champêtres.

POINT SUR LE BUDGET 2022

Madame Armelle GROSJEAN présente l'état des comptes selon le budget prévisionnel 2022. Le montant disponible s'élève à ce jour à 10 182,85 € et le CCAS dispose de 9 096,03 € à utiliser pour les « fêtes et cérémonies » (organisation semaine bleue, colis et repas de Noël avec animation).

QUESTIONS DIVERSES

- A la suite nombreuses demandes, il est évoqué la possibilité de proposer un voyage à la journée aux personnes de 60 ans et plus, Madame Armelle GROSJEAN va se rapprocher d'autocaristes et agences de voyages pour étudier l'éventualité d'une sortie en automne, moyennant prise en charge financière des participants.
- Madame Armelle GROSJEAN indique qu'elle recevra la semaine prochaine Madame Maryse MARTIN de Saint-Dionisy, déjà rencontrée en février dernier, qui œuvre pour la Ligue contre le cancer et organise des collectes de radios et téléphones portables. Elle fournit le matériel qui pourrait servir à créer un point de collecte sur le village.
- Madame Armelle GROSJEAN présente « Gard Fédébon » dont elle a eu connaissance au salon des maires du Gard, la semaine dernière. Elle explique qu'il s'agit d'un concept de chèques cadeaux 100% gardois à utiliser dans les commerces de proximité. Ces bons cadeaux pourraient être utilisés à titre d'aide de secours d'urgence. Madame Armelle GROSJEAN propose de se renseigner sur leur modalité d'acquisition.

Tous les points ayant été abordés, la séance est levée à 19h35.